

## **ÉTEINDRE LE FEU Il est temps de changer notre politique sur le tabac**

**La recherche le démontre : la vapeur, c'est mieux que la fumée. A la veille d'une consultation sur la loi sur les produits du tabac, la Fédération des professionnels des addictions demande de réorienter la politique tabac. Cette dernière doit être complétée avec le pilier de la réduction des risques et reconnaître le vapotage comme instrument efficace de réduction des risques.**

L'Office fédéral de la santé publique ouvrira sous peu la consultation sur la loi sur les produits du tabac. Dans ce cadre, la Fédération des professionnels des addictions demande de revoir la politique de prévention du tabagisme, dont la finalité était jusqu'à aujourd'hui l'abstinence, et de la compléter avec le pilier de la réduction des risques. Le cadre légal réglementant les produits du tabac et succédanés de tabac comme, par exemple, le vapotage ou le snus doit être différencié selon le potentiel de dangerosité. Le vapotage doit être reconnu comme instrument de réduction des risques, la vente de liquides nicotinés doit être autorisée et le passage de la fumée au vapotage est à encourager auprès des fumeurs.

Le tabagisme est la première cause de mortalité prématurée évitable. En Suisse, 9'500 personnes en meurent chaque année. La proportion de fumeurs ne diminue plus en Suisse depuis dix ans. Les politiques actuelles doivent être renforcées pour juguler le nombre de décès et les dommages sanitaires et économiques associés. Or, il existe des alternatives à la combustion du tabac : vapotage, vaporisateurs ou snus. Qu'il s'agisse de consommation de tabac ou de cannabinoïdes, ces modes de consommation sont démontrés comme moins nocifs. Sur le vapotage, les spécialistes s'accordent à dire qu'il est 95% moins dangereux que la cigarette, tout en délivrant aux consommateurs la nicotine dont ils ont besoin. Avec ces alternatives, les vapoteurs – toujours plus nombreux - protègent davantage leur santé et celle de leur entourage direct.

Malgré cela, force est de constater que ce mode de consommation pêche par manque d'information, d'une réglementation claire et de la volonté des autorités d'encourager la transition de la combustion au vapotage. Cela hypothèque tous les effets positifs que l'on pourrait en retirer. La Fédération des professionnels des addictions préconise par conséquent un continuum de la réglementation, de la taxation et de l'action de prévention, qui reflète les différences des risques pour les consommateurs. Seule une action cohérente et partagée entre tous les acteurs de la politique et de la prévention permettra de réduire le nombre de décès liés à la combustion.

### **Contacts Fédération des professionnels des addictions :**

FR: Célestine Perissinotto, chargée de communication GRE, 078 756 96 67

DE: Petra Baumberger, Generalsekretärin Fachverband Sucht, 079 384 66 83

IT: Jann Schumacher, président Ticino Addiction, 079 409 82 51

### **Contacts santé/recherche dans le domaine :**

Prof. Jean-François Etter, Institut de santé globale, Université de Genève, 022 379 04 59 / 076 348 57 86

Dr. med. Monika Ridinger, tabacologue, directrice des soins ambulatoires psychiatriques Baden, membre du comité de la Société Suisse de Médecine des Addictions (SSAM), 079 964 77 32 jusqu'à 13h00